



Ville de Durbuy
Basse Cour, 13
B- 6940 Barvaux S/O

AUTORISATION DE CHANTIER ET DE POSE DE SIGNALISATION 103-2019

Références : SWDE 329

Le Bourgmestre de la Ville de Durbuy


Vu l'article 78 de l'Arrêté royal du 1er décembre 1975 portant règlement général sur la police de la circulation routière (MB 9/12/1975),

Vu l'Arrêté ministériel du 07 mai 1999 modifiant l'Arrêté ministériel du 01.12.1975 (M.B. 21.05.1999),

AUTORISE

l'entreprise « SPRL « SCIUS Jacques »

☰ Rue de la Cressonnière, 32 à 6900 MARCHE-EN-FAMENNE  info@scius.be

Responsable chantier : M. Jacques SCIUS  0472 62 40 01

effectuant des travaux de renouvellement des conduites en eau et raccordement particuliers pour le compte de la SWDE

➤ à PETITHAN – rue des Aguesses

à partir du 17 juin 2019 jusqu'à la fin du chantier (durée prévue : 80 jours ouvrables)

- à interdire le stationnement aux abords et le long du chantier ;
- à placer la signalisation routière telle qu'elle est imposée par l'Arrêté ministériel du 07 mai 1999 modifiant l'Arrêté ministériel du 01.12.1975 (M.B. 21.05.1999), à l'exclusion de toute autre, tenant compte notamment de la catégorie des chantiers envisagés ; y compris en raison de la disposition des lieux, des signaux C.43 fixant la limite de vitesse à 30 km/h ;
- à mettre en place les signaux B19 et B21 ;
- excepté pour les services de secours et les riverains, à interdire la circulation sur le tronçon concerné.

L'entreprise prendra toute mesure utile afin de sécuriser les trous et/ou tranchées laissés ouverts (balisage, lampes, ...). Les tranchées seront fermées hors présence des ouvriers.

Les bâtiments doivent rester accessibles aux services de secours en cas d'urgence.

La signalisation qui en raison de l'évolution des travaux ou de leur interruption n'est plus justifiée, devra être enlevée ou efficacement masquée.

L'administration communale de Durbuy dégage toute responsabilité en rapport ou relative aux accidents ou dommages pouvant résulter ou être causés par cette autorisation.



Durbuy, le 12 juin 2019.

Le Bourgmestre,


Philippe BONTEMPS.

Responsable communal : Jean ANCIA – 0475 55 86 07

Responsable SWDE : Philippe MICHEL - 0499 98 45 14